Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Mise en ligne le 23 décembre 2024



RÉPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE L'ISLE-ADAM

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du : Vendredi 13 décembre 2024

VILLE DE L'ISLE-ADAM

CONVOCATION

Date: 6 décembre 2024

Affichée le : 6 décembre 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 33 Présents: 32 Votants: Pouvoirs: 7 Absent: 1

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le : 20 décembre 2024

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR LE SITE ÎNTERNET DE LA VILLE LE :

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi treize décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT - M. Michel VRAY - Mme Claudine MORVAN LE BREC'H -M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL - Mme Armelle CHAPALAIN - M. Jean-Dominique GILLIS - M. Alphonse PAGNON - Mme Sylvie BRIÈRE - Mme Carole BOULANGER - M. Gérard BRUNEL - Mme Annie PARAGE -M. François DELAIS - Mme Gaëlle DEMARS - M. Michel GINOUX - Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC -M. Rodolphe MIET - Mme Sophie GUILHAUME - Mme Carine PELEGRIN - M. Edwin LEGRIS -

Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

Mme Nathalie GEORGE-GOURET Pouvoir à Mme Armelle CHAPALAIN M. Thierry MALHERBE Pouvoir à M. François DELAIS

Mme Virginie GRANTE Pouvoir à Mme Julita SALBERT M. Loïc LEBALLEUR Pouvoir à M. Bruno DION

Mme Cécile PIGNOL Pouvoir à Mme Sophie GUILHAUME

Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LEBREC'H

M. Julien DOLFI Pouvoir à M. Rodolphe MIET

Absent

M. François RAMPON

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération: n° 2024-12-04

OBJET: BUDGET PRIMITIF 2025 – SCÈNE ADAMOISE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2024-10-02 du 18 octobre 2024 prenant acte du rapport sur les orientations budgétaires 2025 pour la Ville, le budget annexe de la Plage et le budget annexe de la Scène adamoise.

Après avis de la Commission des Finances en date du 3 décembre 2024.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 29 voix pour et 3 contre,

approuve le budget primitif 2025 de la Scène Adamoise :

Celui-ci s'élève à la somme de 302 800 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 49 100€

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 253 700€

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT